



## Forum Culture(s)

Initiative citoyenne

Luxembourg, le 14 septembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Nous vous remercions pour votre courrier au sujet du rôle de la politique culturelle et nous avons le plaisir de vous envoyer notre prise de position par la présente.

Tout d'abord, nous partageons votre critique à l'égard du bilan gouvernemental en matière de politique culturelle. Le programme ambitieux de la coalition dans le domaine de la culture n'a malheureusement pas pu être mis en œuvre. Nous nous engageons dans notre programme électoral à donner un nouvel élan à la politique culturelle. Dans cette optique, nous saluons le plan de développement culturel 2018-2028 qui doit être utilisé comme point de départ pour une refonte de la politique culturelle. En annexe, vous trouvez notre programme électoral dont nous vous invitons à consulter le chapitre 11 « Culture et créativité » (p. 59-64).

Voici les réponses à vos questions :

### Question 1

**Comment vous situez-vous aujourd'hui par rapport aux 6 chantiers du Pacte Culturel et quelles sont les mesures que vous proposez pour la mise en œuvre concrète de ces chantiers ?**

#### **1. L'intégration culturelle et sociale**

Nous pensons que la création d'un « Luxembourg Arts Council » permettrait de remédier à ce problème. Cette instance centraliserait toutes les demandes de subsides des acteurs de la société civile. De cette façon, on disposerait d'un aperçu et d'un suivi régulier qui aiderait à soutenir davantage les initiatives intéressantes et fructueuses issues de la société civile.

#### **2. L'amélioration des conditions-cadre, la formation continue et la promotion de nos artistes**

Nous considérons que la création artistique et l'art font partie du bien commun, de ce qui fait avancer la société. C'est pourquoi les artistes doivent pouvoir vivre convenablement. Ainsi nous accordons dans le volet « culture » de notre programme électoral une grande importance à l'amélioration des conditions-cadre des artistes.

#### **3. Le projet de loi sur le patrimoine**

La préservation du patrimoine culturel et architectural est un sujet qui nous tient à cœur. Ainsi, nous nous engageons à mettre en œuvre au plus vite possible la réforme du projet de loi sur la protection du patrimoine de 1983.

#### **4. La construction d'un nouveau bâtiment pour les Archives Nationales**

Les études relatives au projet des Archives nationales sont arrivées au terme de la phase avant-projet sommaire. Le planning du projet prévoit que l'avant-projet détaillé soit finalisé fin décembre 2018. Ainsi le projet de loi pourra ainsi être introduit en février/mars 2019 en procédure législative.

## 5. **Le dialogue interculturel**

Voir réponse à la question 2)

### 1. **L'absence de dialogue avec la scène artistique et culturelle dans les prises de décision du Ministère**

Nous estimons que le dialogue avec la scène artistique et culturelle dans les prises de décision du Ministère devra être renforcé. Les assises culturelles et les plans de développement culturels sont des outils indispensables qui permettent de consulter les acteurs du terrain et de tenir compte de leurs doléances dans la politique culturelle. Nous souhaitons par ailleurs que le Ministère organise ces assises culturelles tous les deux ans afin d'effectuer régulièrement une analyse forces-atouts de la politique culturelle avec les travailleurs de ce secteur.

## Question 2

**Que comptez-vous proposer afin que tous ceux qui résident au Luxembourg, qu'ils aient ou non la citoyenneté luxembourgeoise, qu'ils soient résidents depuis longtemps ou demandeurs d'asile depuis peu, trouvent pleinement leur place au sein de la vie culturelle au Luxembourg, comme « consommateurs », voire comme acteurs ?**

Nous partons de l'idée que la culture est un élément important dans la vie sociale. Elle apporte une contribution importante à l'intégration et à la cohésion sociale dans son ensemble. En effet, les échanges culturels permettent de jeter des ponts entre les cultures et de créer davantage de compréhension envers les valeurs et les traditions des autres.

Ainsi, une revendication importante de notre programme électoral est de soigner l'intégration des personnes migrantes, des demandeurs de protection et des minorités et d'accueillir l'idée que leurs particularités culturelles peuvent interagir avec la culture du pays. L'interculturalité pourrait ainsi devenir une réalité concrète.

## Question 3

**Dans la perspective d'une politique culturelle fondée sur les droits culturels, que comptez-vous proposer pour intégrer ceux qui sont le plus éloignés de la culture ; réfugiés et migrants, « handicapés », économiquement et socialement faibles ?**

Pour que chacun puisse jouir de ses droits culturels, qu'il soit consommateur ou producteur de culture, nous souhaitons faciliter l'accès à la culture, en agissant au niveau de la politique des prix, et en évitant les obstacles au niveau des infrastructures et de l'usage des langues. Favoriser l'accès à la culture de groupes de personnes qui y sont sous-représentés nous paraît primordial. Cela commence pour nous par une meilleure éducation à la culture, transversale dans toutes les branches et à tous les âges scolaires. Le soutien de programmes éducatifs dans les institutions culturelles qui s'adressent aux écoles est également important.

## Question 4

**Comment assurer une offre culturelle non-formatée, diversifiée, au nom de l'imagination, de l'invention et du partage, en face d'une offre culturelle de plus en plus déterminée par une désintermédiation de la diffusion culturelle et par des « algorithmes de recommandation » opaques, ainsi par le pouvoir des GAFAs (Google, Apple, Facebook, Amazon) ?**

Le risque de l'uniformisation de l'offre culturelle est réel. C'est la raison pour laquelle nous estimons qu'il appartient à l'autorité publique de jouer un rôle fondamental dans le soutien de la culture. Le mécénat peut certes jouer un rôle important, mais (à lire notamment le rapport du FOCUNA pour l'année 2017), il se tourne souvent vers les artistes établis. Il appartient à

l'Etat et aux communes de soutenir la création artistique au sens plus large, afin de permettre l'émergence de nouvelles formes d'art et afin de soutenir des artistes qui ne touchent pas le « grand public ».

En ce qui concerne les GAFA, le Parlement européen vient d'adapter une directive européenne sur les droits d'auteur. Nous accueillons l'initiative de légiférer au niveau européen dans ce domaine, mais nous n'adhérons pas au texte en question qui introduit des obligations pour les utilisateurs qui sont seulement difficilement à mettre en œuvre.

#### Question 5

**Que comptez-vous proposer pour mettre en place une autre coopération entre le Ministère de la Culture, les autres Ministères impliqués d'une manière ou d'une autre dans la Culture (Education, Economie, Développement Durable, Tourisme, Relations extérieures), le secteur privé (économie créative, mais aussi économie sociale et solidaire), les Communes et la « société civile » (association, fondations) ?**

**Ne serait-il pas souhaitable de mettre sur pied, dès que possible, une plateforme qui réunirait tous les acteurs concernés et qui pourrait participer activement à une refonte totale de notre politique culturelle ?**

*Déi Gréng* sont d'avis que le plan de développement culturel constitue un outil important pour garantir une bonne gouvernance culturelle. Il devra être réévalué régulièrement et ceci en collaboration avec tous les ministères concernés par la politique culturelle. D'une manière générale, nous voulons renforcer la coopération entre le Ministère de la culture et d'autres ministères et donner une base institutionnelle à cette coopération. Il faudra notamment veiller à créer des synergies entre la culture et l'éducation nationale pour garantir que la culture occupe une place plus importante dans nos écoles et maisons relais. Enfin, à notre sens, pour mettre en réseau toutes les compétences dans ces domaines, les ministères de la culture et des communications et médias devraient être regroupés.

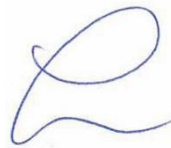
Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Pour *déi gréng* :



**Christian KMIOTEK**

Président de *déi gréng*



**Sam TANSON**

Députée, membre de la commission  
parlementaire en charge de la culture